



## Communication de modification des tarifs en 2026

### Aperçu des modifications de tarifs

Par rapport à l'année en cours, les tarifs de l'électricité baisseront globalement au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Les tarifs de l'électricité sont valables pour une année civile et se composent de différents éléments.

### Variation tarif de l'électricité 2026 pour un ménage type

a. Utilisation du réseau:	10.79 ct./kWh	(-6% par rapport à l'année précédente)
b. Rémunération de la mesure:	1.93 ct./kWh	(est désormais présenté séparément)
c. Fourniture d'énergie:	12.15 ct./kWh	(-6.9% par rapport à l'année précédente)
d. Redevances:	1.90 ct./kWh	(0% par rapport à l'année précédente)
e. Supplément réseau:	2.3 ct./kWh	(0 % par rapport à l'année précédente)
f. Coûts réserve d'hiver:	0.41 ct./kWh	(+78% par rapport à l'année précédente)
g. Coûts solidarisés du réseau :	0.05 ct./kWh	(nouveau tarif)
<hr/>		
Tarif de l'électricité 2026:	29.53 ct./kWh	(-4.9% par rapport à l'année précédente)

### Principales raisons pour l'adaptation des différentes composantes tarifaires

#### *Utilisation du réseau*

Avec l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires, différents ajustements des coûts d'utilisation du réseau seront appliqués en 2026, en fonction de la catégorie de clients: pour la basse tension, les tarifs seront réduits de 5 % à 10 %. Dans le domaine de la moyenne tension, en revanche, une augmentation de 2 % à 5 % est nécessaire.

#### *Rémunération de la mesure*

Les coûts de mesure seront désormais indiqués séparément.

#### *Fourniture d'énergie*

Près de la moitié de l'électricité fournie par ESB dans le cadre de l'approvisionnement de base ne peut être couverte par la production propre et est donc achetée sur le marché selon une stratégie d'approvisionnement structurée. Cette stratégie a permis à ESB d'amortir de fortes fluctuations de prix sur le marché de l'énergie par le passé.

Les prix de l'électricité sur les marchés boursiers ont baissé depuis la pénurie de 2022/2023. Le marché reste toutefois volatil et tendu. La décentralisation croissante de la production d'électricité et la situation géopolitique mondiale entraînent notamment de fortes fluctuations des prix à court terme.

Comme l'électricité produite par ESB provient en grande partie de l'énergie hydraulique, la production varie en fonction des conditions météorologiques. Elle est moins importante pendant les années sèches que pendant les années très pluvieuses. L'année sèche actuelle a pour conséquence que les quantités manquantes doivent être achetées à court terme sur le marché.

Sur la base de ces effets, ESB peut réduire ses prix de l'énergie de 0.68 ct./kWh en moyenne en 2026 pour les clients et clientes biennois.

#### *Redevances*

Les redevances versées à la collectivité restent inchangées.

### Coûts réserve d'hiver

La redevance nationale pour la réserve d'électricité hivernale passe de 0.23 ct./kWh à 0.41 ct./kWh, parce que les coûts de mise à disposition et d'exploitation des capacités de réserve augmentent.

### Supplément tarifaire pour les coûts solidarisés du réseau de transport

Une taxe nationale pour les coûts solidarisés du réseau de transport de 0.05 ct./kWh est introduite. Celle-ci sert à répartir de manière solidaire les coûts liés à la stabilité et à l'exploitation du réseau.

### Tarifs de l'électricité 2026 pour les ménages types/les entreprises types (produit de base « Seeland »)

		Tarif ménage type			Tarif entreprise type		
		Année tarifaire en cours	2026	Variation (en %)	Année tarifaire en cours	2026	Variation (en %)
<b>Utilisation du réseau</b>	ct./kWh	13.02	10.52	-19.2%	10.96	8.63	-21.2%
Services-système Swissgrid	ct./kWh	0.55	0.27	-50.9%	0.55	0.27	-50.9%
<b>Rémunération pour la mesure</b>	CHF/mois		7.25		7.25		
<b>Fourniture d'énergie</b>	ct./kWh	13.05	12.15	-6.9%	13.05	12.15	-6.9%
<b>Redevances aux collectivités publiques</b>	ct./kWh	1.90	1.90	0%	1.90	1.90	0%
<b>Redevances à la Confédération (supplément réseau selon l'art. 35 LEn)</b>	ct./kWh	2.3	2.3	0%	2.3	2.3	0%
<b>Coûts réserve d'hiver</b>	ct./kWh	0.23	0.41	78%	0.23	0.41	78%
<b>Supplément tarifaire pour les coûts solidarisés du réseau de transport</b>	ct./kWh		0.05		0.05		

Vous trouverez de plus amples informations sur la modification des tarifs et les différents tarifs sur notre site internet: [www.esb.ch/fr/clients-privés/electricite/](http://www.esb.ch/fr/clients-privés/electricite/)